

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_214 : TARIFS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

L'an deux mille dix huit, le dix huit décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Fabien LACOSTE (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

N° DEL2018_214 : TARIFS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Pilote : Réseau des médiathèques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Dans le cadre son projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSECS) approuvé par le conseil communautaire, le réseau des médiathèques a travaillé sur une révision des tarifs d'inscription.

Les tarifs actuels (10 € pour un adulte habitant la communauté d'agglomération du Grand-Albigeois, 2 € pour la carte, 30 € pour un adulte non résident en Grand-Albigeois, et gratuité pour les mineurs, les étudiants, apprentis et titulaires de la CMU, et les collectivités ; 6 mois gratuits pour les nouveaux arrivants sur le Grand-Albigeois, sur justificatif ; 30 € pour le portage à domicile), ont été votés en 2012.

Disposer d'une carte de lecteur est nécessaire pour l'emprunt de livres, dvd, cd rom ou supports tablette ou l'accès à services numériques.

En revanche l'accès à la médiathèque, la consultation sur place et la participation aux animations et événements culturels sont entièrement gratuits.

Il est proposé de réviser ces tarifs. Une révision, 7 ans après le transfert et la création du réseau, apparaît justifiée pour les raisons ci-dessous présentées.

Les propositions suivantes ont été débattues au sein de la Commission Culture, Sports, Ram, Politique de la Ville.

L'offre culturelle proposée aujourd'hui par le réseau des médiathèques est beaucoup plus étoffée qu'en 2012. En effet, l'offre documentaire a vu se développer l'action du numérique (vidéo à la demande - téléchargement légal de films et sans surcoût pour le public inscrit - accès à une plateforme d'autoformation très développée, etc). Par ailleurs, l'offre culturelle propose près de 300 manifestations par an sur l'ensemble du réseau, ce qui est très important, et qui n'était pas le cas en 2012. L'ensemble de ces services, expositions, événements et animations sont accessibles gratuitement pour le public.

Il est proposé une évolution de ces tarifs dans un souci de simplification :

- Tarif adulte à **12 € carte incluse, soit** l'accès à tous les services pour **1€/mois** ;
- Maintien de la **gratuité pour les mineurs, les étudiants, les apprentis** et les titulaires **de la CMU** ;
- Maintien des 6 mois gratuits pour les nouveaux arrivants sur le Grand Albigeois, sur justificatif.
- Création d'un « **Tarif réduit** » pour les allocataires RSA, AAH, ASS, retraités sur justificatifs de revenus équivalents à RSA, AAH, et ASS) : **6 €, carte incluse.**
- Pour les personnes résidant hors de l'agglomération : tarif annuel à **15 € carte incluse.**
- Pour le portage à domicile : tarif annuel à **20 € carte incluse.**
- Tarif du remplacement d'une carte perdue : **2 €.**

- Tarif horaire d'une connexion internet : **1 €.**

Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} mars 2019.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la commission Culture, Sport , Politique de la ville,

VU l'avis favorable du Bureau du 27 novembre 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE les nouveaux tarifs du réseau des médiathèques de l'Albigeois ainsi qu'il suit :

- Tarif adulte à **12 €, carte incluse, soit l'accès à tous les services pour 1€/mois ;**
- Maintien de la **gratuité pour les mineurs, les étudiants, les apprentis** et les titulaires **de la CMU ;**
- Maintien des 6 mois gratuits pour les nouveaux arrivants sur le Grand-Albigeois, sur justificatif.
- Création d'un « **Tarif réduit** » pour les allocataires RSA, AAH, ASS, retraités sur justificatifs de montants équivalents à RSA, AAH, et ASS) : **6 €, carte incluse.**
- Pour les personnes résidant hors de l'agglomération : **tarif à 15 €, carte incluse.**
- Pour le portage à domicile : **tarif à 20 €, carte incluse.**
- Tarif du remplacement d'une carte perdue : **2 €.**
- Tarif horaire d'une connexion internet : **1 €.**

DIT que ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} mars 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL